

CONCOURS DE MODELE & ALLURES

PROCEDURES ET REGLES DE JUGEMENT

1/POULAINS ET POULICHES DE RACES BARBE ET ARABE BARBE

A/- PROCEDURES

Chaque cheval de race BA ou AB, appartenant aux catégories citées ci-dessous, régulièrement enregistré à la FNARC, muni d'un document de marquage électronique, issu d'une saillie régulière, appartenant à un éleveur, muni de sa Carte d'Identité Nationale, dont la propriété est enregistrée à la FNARC, est en droit de participer au concours.

Une fois présenté au jury le cheval doit être:

- dans un état général acceptable, sans maladies apparentes altérant son état de santé ou celui des autres chevaux ou qui peuvent influencer le jugement des juges (maladies contagieuses ou coliques ou autres...)
- indemne de toutes blessures ouvertes infectées ou mal nettoyées, toutefois, une blessure légère, superficielle, fraîche d'origine accidentelle survenue lors du transport au concours, peut être acceptée, si elle n'altère pas son allure ou sa présentation au concours.
- indemne de toute forme de boiterie franche indépendante d'un défaut d'allure.

Le propriétaire du cheval doit suivre, les instructions techniques et administratives des membres du jury, relatives au règlement du concours et à l'application des procédures de présentation du cheval, il est tenu d'être respectueux et de se tenir responsable de son cheval, garantissant au mieux, sa sécurité, celle du jury et enfin celle de son cheval. Les chevaux mâles doivent porter un mors ou un chiffney surtout quand ils se montrent agités.

Il est demandé au détenteur du cheval de le présenter sous différents angles et sous différentes allures, avec le minimum d'harnachement possible sans aucun autre accessoire sur le corps (ni tapis, ni bandages, ni rubans aux crins, ou tout autre type d'harnachement ...). Les colorations corporelles (maquillage de la tête, tatouage, henné, teintures) sont à proscrire. Le cheval doit être propre et bien entretenu (poils crins et sabots), à l'aise et libre de son mouvement lorsqu'il lui est demandé de bouger.

Le cheval arrive au trot afin de voir s'il boite ou non, s'il n'est pas boiteux l'examen continue ainsi :

- cheval est debout à l'arrêt pour examiner les vues latérales des 2 côtés puis le devant et l'arrière.
- cheval en marche au pas (aller et retour) puis au trot, il peut lui être demandé d'accélérer le trot et de tourner sur une volte. Le cheval peut être touché par le juge et se faire examiner les sabots.

Une fois le cheval a terminé sa présentation, le jury annonce la note obtenue en publique.

Toute réclamation venant du propriétaire contestant la note, demandée avec respect, peut être prise en compte et le président du jury décide ou non de faire passer le cheval une 2^{ème} fois, ou au moins, reprendre la fiche du concours du cheval et expliquer au propriétaire les défaillances notée sur son cheval ayant justifié la note obtenue. Si après réexamen du cheval le jury estime qu'il y a eu une sous évaluation la rectification de la note peut être faite avec 1 point au maximum.

Ce concours intéresse deux catégories, principalement :

- LES FEMELLES :

Elles mêmes partagées en 3 sous - catégories :

- * les F de 2 ans
- * Les F de 3 ans
- * Les F de 4 ans

- LES MALES :

Ils sont divisés en 4 sous catégories :

- * les M de 2 ans
- * Les M de 3 ans
- * Les M de 4 ans
- * Les M de 5 ans et plus (max 17 ans)

B/- LE JUGEMENT

Les chevaux de n'importe quelle catégorie, figurant ci-dessus, sont jugés selon leur appartenance raciale BA ou AB, l'observation de leurs critères morphologiques à savoir ; les aplombs, les allures, le modèle (critères corporels strictes), le type (critères corporels liés à la race), l'état général du cheval ainsi que les soins corporels apportés par l'éleveur, permettent d'établir une évaluation qui sera portée sur une « Fiche d'évaluation d'un cheval pour un concours de Modèle & Allures » par le juge. Il est attribué, de ce fait, une note au cheval sur une échelle de 20 (compréhensible par tout le monde) ainsi, les notes varient entre 10/20 et 20/20. En dessous de 10 le cheval est éliminé et reste sans prime, pour les autres, la note correspond à une prime en DT dont l'échelle de valeur varie selon l'âge et le sexe et la concentration des bons éléments dans une même catégorie au sein d'un même concours.

Les juges au sein d'un même concours sont au nombre de 2 à 3 l'un d'eux est obligatoirement « juge OMCB* » et les autres « juges nationaux ».

Le concours est strictement public aucun cheval ne doit être jugé une fois le concours est déclaré clos devant le public, l'heure du début et de la fin sont inscrites sur le cahier de concours. Chaque cheval est identifié avant de passer le concours, il a au moins une puce électronique et un signalement et par conséquent, un Document de Marquage Electronique (DME) lequel doit être présenté obligatoirement, par son propriétaire ainsi que sa CIN.

Le juge OMCB prend en charge la fiche de concours du cheval pour y inscrire, section par section, non seulement les critères positifs du cheval et ceux relatifs à sa race mais aussi les défaillances et attribue une note pour chaque section tout en se concertant avec les autres juges. La moyenne des 4 notes est la note définitive attribuée au cheval qui permettra son évaluation, sa classification, sa sélection pour un concours plus important et enfin l'attribution d'une prime en argent témoin de l'encouragement de ce cheval en particulier et de l'élevage de ces races en général, par les autorités de tutelles.

Lorsque le concours est d'un niveau national chaque juge doit juger seul sur une fiche individuelle et sa note sera additionnée à celle des autres juges (3 au minimum et 2 juges OMCB au moins) puis le total sera divisé par 3 pour obtenir la note finale. Généralement, il est de règle de qualifier les chevaux du local au régional ou au national si ces derniers obtiennent une note de 16 et+.

Pour les concours des poulains et pouliches la FNARC n'organise que les concours locaux.

LE CHEVAL BARBE :

Le cheval barbe se dénote par des caractéristiques morphologiques fixées par le standard de la race barbe établi par l'OMCB, c'est ce qui détermine **le type** et d'ailleurs, la note dans cette section est de coefficient 2.

LE TYPE

Différents critères, relatif au type, sont décrits en faveur ou en défaveur du cheval, ils apparaissent au niveau des structures anatomiques suivantes :

- **La tête** : où profil, forme des yeux, des naseaux, des lèvres, et des ganaches constituent des critères importants et déterminants pour inclure ou exclure de la race
- **L'encolure** : est décrite selon sa forme, sa longueur, son épaisseur et sa largeur aussi son implantation et la nature des crins qu'elle porte.
- **Le Corps et La ligne du dessus** : c'est une ligne à évaluer dans sa forme son harmonie et son équilibre qui commence de la nuque jusqu'à la naissance de la queue elle a une forme caractéristique chez le barbe. Le corps est évalué par rapport à sa carrure, son coffre, la forme du dos et de la croupe et des cuisses ainsi que le niveau de l'implantation de la queue

LES MEMBRES

- Les aplombs : ils sont corrects (cheval d'aplombs) ou avec des défauts (à citer), critère généraux hors type, avantagent le cheval s'ils sont plus ou moins corrects.
- Les caractéristiques du type à juger à ce niveau sont : l'épaisseur en os des canons (min 18cm), la longueur des canons (courts), les attaches articulaires (solides ou fragiles) et enfin les sabots (petits secs)

LES ALLURES

- L'harmonie, l'équilibre la cadence, l'élégance sont des critères généraux hors type, ils avantagent le cheval s'ils sont plus ou moins corrects, à noter que quelques défauts sont admis dans la race
- Cependant l'allure du barbe est assez caractéristique dans son ampleur, sa cadence et sa force.

LE MODELE

- Ici, le cheval est jugé par rapport à son modèle en tant que monture, ses qualités sportives ou ses autres utilisations particulières, hors les critères de race, doivent correspondre à des normes logiques.
- A ce niveau on juge sa taille, l'harmonie et l'équilibre de son corps les proportions de sa masse corporelle, ... on évalue sa beauté et son élégance et ce qu'il dégage.

En conclusion

Le cheval Barbe est un cheval médioligne, eumétrique, plus au moins compacte et ramassé, la moyenne de sa taille varie entre 1.50 et 1.55m (min 1.48 - max 1.62), assez membré, aux attaches sûres et solides, au dos court et sec à la croupe moyenne, inclinée (en pupitre) avec une queue implantée bas, aux crins abondants et durs. Sa tête est le critère qui ne trompe pas avec son profil rectiligne à convexe, ses yeux en amande, aux arcades couvertes, aux naseaux effilés et aux lèvres fines.

Son encolure est de longueur moyenne, assez épaisse et plus ou moins large solidement attachée au niveau de la nuque et aux épaules.

Son allure exprime la force l'équilibre la stabilité plutôt plate et vive, les pas sont courts et rapides, il est raisonnablement admis que les antérieurs billardent et que les jarrets soient plus ou moins clos.

Concours de Modèle et Allures 2022 des Poulains et Pouliches **BARBE**

âgés de 2, 3 et 4 ans et des mâles de 5 ans et plus

N° : Nom : N° Puce :

Sexe : Catégorie :

Fiche technique pour le jugement du cheval

		Appréciations	Notes
1/Type	Tête		/20 X 2
	Encolure		
	Corps et Ligne de Dessus		
2/Membres			/20
3/Modèle			/20
4/Allures			/20
Le total des 4 notes (1/x2 +2/+3/+4/) /5		<u>Raison de l'exclusion :</u>	/20

Signature (s) des juges